

GROUPE



# LES INTERVENTIONS DE LA CAISSE DES DEPOTS AU SERVICE DES TERRITOIRES

Février 2017

Aude BRETON – Sophie TIANO-  
Jean-Marc BOU  
Direction Occitanie

# I-1- LES PRETS SUR LIVRET A - UNE OFFRE DEDIEE AU FINANCEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS DE LONG TERME (20 ans à 40 ans )

## A- Projets éligibles PSPL

Voiries communales, intercommunales, création et rénovation de bâtiments publics, prévention des inondations, ....divers projets de long terme,

## B- Projets éligibles enveloppe PCV

Infrastructures d'alimentation en eau potable et assainissement collectif, construction de bâtiments publics à énergie positive,

## C- Projets éligibles PCV 0%

Rénovation lourde des bâtiments des collectivités territoriales (+200€/m<sup>2</sup>, RT en vigueur) dans le cadre de TEPCV et sous réserve des enveloppes disponibles et de la validation par les Comités d'engagement compétents.

# CARACTERISTIQUES FINANCIERES AJUSTEES AU TYPE DE PROJET

	Caractéristiques financières
PSPL Prêt secteur public local	Un taux identique quelque soit la qualité de la contrepartie TLA +100 soit 1,75% Différé d'amortissement et préfinancement jusqu'à 60 mois Périodicité A/T/S
PCV Prêt croissance verte	Taux : TLA +0,75% soit 1,5% - 50%, 75% ou 100% du BE Différé d'amortissement et préfinancement jusqu'à 60 mois Périodicité A/T/S
PTZ Prêt taux zéro	Taux : 0%, 100% du BE Durée de 15 à 20 ans Périodicité A – Pas de préfinancement

# I - 2 - LES PRETS SUR RESSOURCE BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENTS

---

## A - Projets éligibles

Construction, rénovation de bâtiments publics, eau, assainissement, prévention des inondations, santé, éducation....

## B - Caractéristiques financières

Le coût total de l'investissement doit être compris entre 40k€ et 25 M€.

### **Taux fixe figé au moment de la signature du contrat**

Jusqu'à 50% du montant de l'investissement

Durée : 15 ans, 20 ans , 25 ans.

Périodicité T - Préfinancement : 3 mois - Pas de différé d'amortissement

# I - 3 - DEROULEMENT DE L'INSTRUCTION D'UNE DEMANDE DE PRET

---

## A - Comment

OS < à 3 mois sauf pour le PTZ

## B - Sur quelle base

Formulaire de demande : description de chaque projet, le plan de financement du projet,

Documents à fournir en fonction du type de demande (comptable, statut, prospective, évaluation technique...)

## C- Délai de réponse

Instruction de la demande en DR, parfois analyse financière – Analyse risque

Passage en commission régionale ou nationale d'engagement - Lettre d'Offre et contrat.

## II - Plateforme numérique

---

Mise en service le 03/02/2017 d'une nouvelle plateforme numérique des territoires « Au Service des Territoires » qui regroupe :

- les contenus de Localtis et Mairie-Conseils qui devient Territoires Conseils ainsi que,
- les offres en ingénierie et de financements de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- Les offres en investissements.

# Plateforme numérique des territoires

## LA NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS TERRITORIAUX

### DÉCRYPTER L'ACTUALITÉ DES COLLECTIVITÉS : LOCALIS

Référence de l'information en ligne dédiée aux collectivités territoriales, Localis explore au quotidien les sujets d'actualité qui vous sont utiles dans l'exercice de vos fonctions.



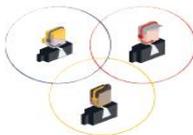
### PARTAGER LES EXPÉRIENCES TERRITORIALES

Chaque semaine, quatre nouvelles expériences pour valoriser les bonnes pratiques, suggérer des façons de faire, connaître et contacter les équipes réalisatrices.



### ASSURER UN APPUI JURIDIQUE PERSONNALISÉ

Nous répondons par téléphone à vos questions juridiques et financières.



### ORGANISER DES JOURNÉES THÉMATIQUES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Nous organisons des sessions partout en France pour anticiper, comprendre et mettre en œuvre les évolutions législatives et réglementaires.



### RÉUNIR LES FORCES D'UN GROUPE À VOTRE SERVICE

Au cœur des transitions territoriales, nos filiales concrétisent vos ambitions et vous permettent d'innover en confiance.



### ACCOMPAGNER VOTRE CARRIÈRE

Nous gérons vos droits à la retraite et à la formation.



### FACILITER VOTRE ACCÈS AUX DIRECTIONS RÉGIONALES

Nous vous mettons en relation avec nos directions régionales présentes sur tout le territoire.



### INVESTIR ET FINANCER VOS PROJETS

Nous construisons des solutions financières pour concrétiser vos projets grâce à nos enveloppes de prêts de très long terme, nos investissements en fonds propres et le programme d'investissements d'avenir.



### APPUYER VOS PROJETS EN INGÉNIERIE

Pour vous aider à élaborer vos stratégies de développement ou à passer de l'idée au projet, nous mobilisons des experts dans vos territoires ou réalisons des études que nous cofinancions.



## III -1 LES CONSIGNATIONS

---

### Obligatoire ou à l'initiative de la collectivité publique

- **En matière immobilière** : expropriations ou préemptions
- **En garantie de travaux** : marchés de travaux et de fournitures, travaux de finition de lotissements...
- **Cautionnement administratif** : garantie de l'exploitant de service public ou de l'occupation du domaine public, dépôt de garantie lié à une obligation (ICANN)...
- **En matière d'environnement : préventive ou sanction**

ICPE, Eoliennes, garantie pollution accidentelle, réhabilitation ancien site industriel, protection faune et flore, importateurs ou utilisateurs produits chimiques...

## III - 2 LES CONSIGNATIONS

---

### Gestion des contributions financières d'une opération collective

Fonds unique de gestion des aides

- **Les Plans de prévention des Risques Technologiques (PPRT) :**  
mesures foncières
- **Les Programmes d'Accompagnement Risques Industriels (PARI) :**  
mesures de renforcement du bâti à vocation d'habitat
- **Les Fonds de revitalisation :** contribution financière des entreprises

## III - 3 Gestion des consignations

La simplicité de  
procédure

Caisse des  
Dépôts  
Tiers de confiance  
Expérience

La gratuité de la  
prestation rendue

La garantie de restitution  
des fonds aux bénéficiaires  
désignés

La rapidité de  
restitution des fonds  
consignés

La rémunération  
des sommes consignées

## V -1 VOS INTERLOCUTEURS EN REGION

---

### 1- Equipe territoriale

Jean-Marc BOU 05.62.73.61.38 [jean-marc.bou@caissedesdepots.fr](mailto:jean-marc.bou@caissedesdepots.fr)

Aude BRETON 05.62.73.61.67 [aude.breton@caissedesdepots.fr](mailto:aude.breton@caissedesdepots.fr)

Anne-Marie PHILIBERT [anne-marie.philibert@caissedesdepots.fr](mailto:anne-marie.philibert@caissedesdepots.fr)

05.62.73.61.45

Sophie TIANO, responsable régional Consignations : 04.67.06.41.29

[sophie.tiano@caissedesdepots.fr](mailto:sophie.tiano@caissedesdepots.fr)

### 2- Site internet

Demande de votre numéro de tiers auprès de la DR

Adresse du site : [www.prets.caissedesdepots.fr](http://www.prets.caissedesdepots.fr)

La plateforme : : [www.prets.caissedesdepotsdesterritoires.fr](http://www.prets.caissedesdepotsdesterritoires.fr)

## V -2 VOS INTERLOCUTEURS EN REGION

---

### 3- Equipe de proximité DGFIP consignations

Le pôle de gestion Consignations de Toulouse : 05 61 26 55 31  
[drfip31.pgp.cdc-consignations@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfip31.pgp.cdc-consignations@dgfip.finances.gouv.fr)

Arnaud Blaquier, chargé de clientèle Tarn : 05 63 49 58 34  
[arnaud.blaquier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:arnaud.blaquier@dgfip.finances.gouv.fr)

Adresse du site public des utilisateurs  
<http://consignations.caissedesdepots.fr>